Bon à savoir

2ème avis

La correspondance suivante par e-mail a été échangée entre Anita Treichler et le Prof. Dr. Mark Flückiger à l'occasion de la dernière sélection d'élevage.

Anita Treichler :

Nous avons rencontré le problème suivant lors de la sélection d'élevage du Club suisse du Léonberg :

«La propriétaire d'une chienne ayant un résultat HD-C/C l'inscrit à la sélection d'élevage, alors que la chienne, si elle est sélectionnée, ne pourra avoir qu'une seule portée. Une seconde portée n'est possible que si le 80% de la progéniture est radiographié et évalué. Ensuite, il faut que le 80% montre un résultat HD/A ou HD/B. Seulement, la propriétaire de la chienne a entendu dire que lorsque les radiographies sont faites peu avant ou après la période des chaleurs, le résultat peut se révéler pire. Elle nous dit qu'elle a fait radiographié sa chienne peu avant ses chaleurs et demande si elle peut refaire cet examen.»

- **Est-ce vrai et est-il prouvé scientifiquement que les résultats des radiographies faites peu avant ou après les chaleurs peuvent donner un résultat plus mauvais?**

Prof. Dr. Mark Flückiger:

Il existe deux études plus anciennes qui le prétendent. Des études récentes n'ont montré aucune différence.

Anita Treichler :

- **Acceptez-vous de refaire ces radiographies suite à la justification ci-dessus?**

Prof. Dr. Mark Flückiger :

Chaque propriétaire a le droit de demander une deuxième évaluation. Toutefois, le résultat le moins bon déterminera le degré de HD. La deuxième évaluation coûte le double de la première et sera analysée par l'autre commission de dysplasie (Zurich => Berne et inversement).

Anita Treichler :

- **Plusieurs résultats des hanches et des coudes d'un même chien peuvent-ils être présentés pour l'évaluation?**

Prof. Dr. Mark Flückiger :

Lors d'une seconde expertise, ce seront toujours les images de la première qui seront évaluées et si désiré de nouvelles images seront examinées. Souvent, la seconde étude montre déjà des modifications non négligeables, ce qui rend plus facile la pose du diagnostic pour l'expert respectivement son acceptation par le propriétaire.

Anita Treichler :

- **Pour une sélection d'élevage, les radiographies des hanches et des coudes doivent être fournies. Seuls, les Léonbergs retenus pour l'élevage sont ceux dont les résultats sont HD/A ou HD/B, avec des réserves pour les résultats HD/C et ED/0 ou ED/1.**

Remarque du Prof. Flückiger :

Cette réserve est sensée.
En Allemagne, l'association du Bouvier suisse a changé la restriction sur le plan des coudes, de sorte que même les chiens qui ont ED/2 sont autorisés dans l'élevage à condition qu'au moins la moitié des descendants soit testée. Une poursuite de l'engagement des parents au sein de l'élevage dépend de la qualité des descendants.

Anita Treichler :

« Je vous remercie de vos réponses.»

Liens Règlement d'élevage → 3.2.8. Dysplasie de la hanche (HD) 3.2.9. Dysplasie du coude (ED)